

tement a échoué, et plus d'une fois il nous a fallu arrêter ou modérer la dermite consécutive à son emploi; dans quelques cas même, cette dermite a été assez intense pour laisser à sa suite des cicatrices et une alopecie définitive. Tous ces accidents ne sont pas à craindre avec l'épilation, surtout si elle est faite en plusieurs séances, et alternée d'un jour de repos."

Nous allons maintenant énumérer les parasitocides qui sont les plus employés, ayant eu le soin de parcourir les différents services des médecins, à l'hôpital St-Louis.

La teinture d'iode seule, ou incorporée dans diverses pommades donne quelquefois de bons résultats.

Le sublimé corrosif, à différentes doses, en pommade ou en lotion. Ce médicament a surtout l'avantage de n'avoir aucune odeur et de ne produire aucune coloration de la peau.

L'acide acétique, l'huile de cade, l'iodure de soufre, la cantharide en teinture ou en emplâtre (vésicatoire), sont des modes de traitement très douloureux. Néanmoins tous ces médicaments, employés avec discrétion, provoquent la chute des squames et empêchent par là même l'envahissement de la maladie.

"Aucune de ces substances dites parasitocides ne nous a paru avoir d'action spéciale." (Besnier).

Comme l'épilation est une opération douloureuse et très difficile à pratiquer, vu l'extrême fragilité des cheveux qui se cassent plutôt qu'ils ne s'arrachent, beaucoup de médecins ont voulu la remplacer par l'usage de pâtes épilatoires. Ces pâtes, outre qu'elles ne diminuent en rien la douleur qu'éprouve le malade, sont pour la plupart incertaines.

Nous concluons donc avec MM. Besnier et Laillier que le mode de traitement préconisé par Bazin, l'épilation avec la pince, est encore le meilleur à suivre. Ces médecins, attachés au service des maladies cutanées depuis nombre d'années, mettent en expérimentation, sur le vaste théâtre de l'hôpital St-Louis, tous les moyens nouvellement proposés pour la guérison des teignes. Ils n'hésitent pas à dire que l'épilation est le seul qui mérite de survivre à toutes ces nouveautés. Le seul moyen de limiter une plaque de trichophytie du cuir chevelu c'est l'épilation pratiquée à sa zone périphérique. L'épileur ne doit s'arrêter que quand il a rencontré une ligne où les cheveux solides ne cassent plus. Lorsqu'il y a plusieurs plaques trichophytiques, l'épilation ne peut se faire dans une seule séance. L'ordre que nous avons indiqué plus haut, celui de faire alterner chacune des séances par quelques jours de repos, durant lesquels on oint la plaque avec un onguent quelconque, v.g. pommade soufrée 1 à 2 pour 30 d'excipient, prévient certainement la dermite qui fait quelquefois suite à ce mode de traitement. "Le médecin ne devra jamais oublier que la trichophytie du cuir chevelu ne laisse jamais d'alopecie définitive, par conséquent il ne doit jamais appliquer aucun agent capable de produire un accident qui n'est pas du fait de l'état morbide." (Besnier).—L'épilation ne doit être cessée que lorsque le microscope nous aura convaincu que les cheveux sont parfaitement indemnes du parasite. Si les squames existent en grand nombre, les lavages répétés avec du savon noir (savon noir de potasse) activent beaucoup et favorisent leur élimination. Ayant reconnu l'efficacité de ce traitement par rapport aux autres modes préconisés par les différents dermatologistes, nous croyons superflu de donner les